

3.1 : OUVRAGES AYANT VOCATION A ETRE INTEGRER DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

- Ilot de la chicane et des écluses : revêtement, borduration, signalisation verticale et horizontale
- voie verte : revêtement, signalisation verticale et horizontale
- trottoirs
- Zones de stationnement
- Passage piétons (signalisation verticale et horizontale)
- Borduration (bordures et caniveaux)
- Eclairage public

3.2 : OUVRAGES AYANT VOCATION A ETRE INTEGRER DANS LE PATRIMOINE DU DEPARTEMENT

- Chaussée
- Fossés

3.3 : OUVRAGES AYANT VOCATION A ETRE INTEGRER DANS LE PATRIMOINE DES CONCESSIONNAIRES

- Ouvrages de récupération des eaux pluviales (hors fossé)
- Réseaux de télécommunication